



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le :  
08 NOV. 2016  
2536

Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 8 novembre 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Economie relative à la prochaine tranche indiciaire.

Dans sa publication « Conjoncture Flash » de septembre 2016, le Statec note que :

*« **L'inflation cumulée depuis la dernière indexation se rapproche de plus en plus du seuil de 2.5% à partir duquel une nouvelle tranche indiciaire sera déclenchée. En effet, cette progression atteint à l'issue du mois d'août 2.2%. A l'heure actuelle, un déclenchement de la tranche indiciaire en novembre avec son application donc en décembre paraît probable. Il faut noter que la progression cumulée avait déjà atteint ce niveau il y a un an, avant qu'une nouvelle forte baisse des prix pétroliers ne la fasse reculer. Aujourd'hui, il faudra notamment surveiller la réaction des cours pétroliers à l'issue de la réunion de l'OPEP à Alger (26-28.9). Pourtant, le risque à la baisse semble moins élevé que l'année passée: une nouvelle forte chute des prix des produits pétroliers est moins probable qu'à l'époque vu leur niveau déjà très faible et la part substantielle des taxes incluses.** »*

Au vu de ce qui précède, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Monsieur le Ministre dispose-t-il d'informations plus récentes quant au niveau de l'inflation cumulée depuis la dernière indexation qui remonte à octobre 2013 ?
- Sur base de ces informations, quand la prochaine tranche indiciaire sera-t-elle déclenchée d'après Monsieur le Ministre ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Diane Adehm  
Députée

Gilles Roth  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie

Le Ministre

Luxembourg, le 9 décembre 2016



Le Ministre de l'Économie  
à  
Monsieur le Ministre aux  
Relations avec le Parlement

**L-2450 LUXEMBOURG**

Réf. : Co/QP2536-02/JM-dm

**Objet:** Question parlementaire N° 2536 du 8 novembre 2016 des députés Diane Adehm et Gilles Roth

---

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse de Monsieur le Ministre de l'Économie à la question parlementaire sous objet, avec prière de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Étienne Schneider

Dossier suivi par : Judith Meyers, tél : 247-84349 ; email : judith.meyers@eco.etat.lu

**Réponse de Monsieur le Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie, Etienne Schneider à la question parlementaire nr 2536 du 8 novembre 2016 des députés Diane Adehm et Gilles Roth**

---

Les derniers résultats de l'indice des prix à la consommation ont été publiés par le STATEC en date du 7 décembre 2016 et se rapportent au mois de novembre 2016. A cette date l'inflation cumulée depuis le dernier déclenchement d'une tranche indiciaire, mesurée à partir de la moyenne semestrielle de l'indice de prix à la consommation rattaché à la base 100 au 1<sup>er</sup> janvier 1948, s'élevait à 2.49%. Le prochain déclenchement d'une tranche indiciaire aura lieu lorsque cette valeur atteindra ou dépassera 2.50%.

Selon les dernières prévisions du STATEC, la tranche indiciaire interviendra au 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Pour plus de détails, je vous renvoie à la Note de Conjoncture no 2, présentée en novembre 2016 qui peut être téléchargée en suivant le lien ci-après :

<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/note-conjoncture/2016/note-conjoncture-02-16/index.html>.

Ce document contient également deux études qui explicitent comment sont réalisées les prévisions d'inflation à court et moyen terme.